

Nouvelle intervention archéologique sur le site des trois tumuli de Seron (2018)

Christian Frébutte, Olivier Collette et Frédéric Hanut



Vue générale du site au cours de l'intervention archéologique de 2018. Photo P.-M. Warnier © SPW/AWaP

Les tumuli de Seron font partie de quelque soixante tertres funéraires gallo-romains encore conservés dans l'antique Cité des Tongres. La vie de ces rescapés comporte plusieurs moments qui témoignent d'intérêts divers à leur égard : élevés - au moins pour deux d'entre eux - pendant le 2^e siècle de notre ère, ils sont cartographiés durant les Temps modernes en raison de leur fonction stratégique ; au milieu du 19^e siècle, ils suscitent des fouilles ; puis au siècle suivant, ils servent d'illustrations de cartes postales et font l'objet de plusieurs études monographiques (Plumier, 1986 ; Massart, 2015). La reconnaissance de leur valeur patrimoniale est soulignée par leur classement au titre de Patrimoine exceptionnel de Wallonie.

Ces monuments de terre de la Hesbaye namuroise occupent le sommet d'un relief, à la charnière entre la plaine alluviale de la Meuse au nord et la zone sommitale de bas-plateaux qui dominent la vallée de la Meuse au sud. Cette position procure conjointement un large champ de vision du terroir depuis le site et une visibilité remarquable du site dans le paysage environnant.

Les tertres sont alignés suivant un axe nord-nord-est/sud-sud-ouest, sur une longueur de 107,40 mètres. Aujourd'hui, ils sont répartis de part et d'autre d'un chemin de terre. Les tumuli méridional et central sont juxtaposés et séparés par près de 35 mètres du troisième, isolé au nord.

De novembre 1854 au printemps 1855, Eugène del Marmol, président de la Société archéologique de Namur, les explora au moyen de galeries creusées par des ouvriers marniers. La démarche s'avéra infructueuse pour le tumulus méridional. Dans le tumulus central fut dégagée une fosse sépulcrale qui contenait 1 monnaie d'Hadrien et 24 pièces de vaisselle dont des vases en verre produits entre 110 et 150. Le tumulus septentrional livra quant à lui une tombe abritant 15 objets en terre cuite attribués aux années 150, principalement des récipients

mais également 3 lampes à huile. Ces recherches sont documentées par une publication qui ne comprend malheureusement aucun plan de situation des fosses sépulcrales et des galeries de fouille (del Marmol, 1855-1856).

En 2007, le propriétaire, la Commune de Fernelmont, initiait une procédure de Certificat de patrimoine dans le but de garantir une meilleure préservation du site, de fournir aux visiteurs un accueil de qualité et d'endiguer certains actes de vandalisme. Cette démarche de valorisation a débouché en 2017 sur un projet global envisageant l'acquisition de portions de parcelles mitoyennes, des interventions sur la végétation (débroussaillage, enherbement, plantation de prés fleuris), le traçage de chemins pédestres, la pose de clôture et de mobilier (bancs, panneaux didactiques) et l'installation à l'écart d'un parking. Ces perspectives et les terrassements futurs qu'elles nécessitent ont suscité un diagnostic archéologique préventif mené par l'Agence wallonne du Patrimoine entre le 5 juin et le 18 juillet 2018.

La technique de fouille s'est appuyée sur la réalisation de 21 coupes pratiquées au pied des tumuli, de 23 tranchées destinées à sonder leurs abords et de dizaines de carottages à la tarière manuelle dans les tertres et les terrains avoisinants ; un scannage complet du site en vue de son enregistrement complet et d'une modélisation 3D a accompagné l'intervention.

Les résultats touchant stricto sensu les tumuli sont avant tout d'ordre pédologique. Même si les études sont encore en cours, les premières analyses fournissent déjà des indications à propos de la préparation des assiettes de construction (retrait de la couche végétale suivi de travaux de nivellement), de la provenance des sédiments utilisés (horizons limoneux locaux extraits - suivant une première évaluation - des deux premiers mètres sous le niveau du sol antique), du mode de récolte de ces matériaux et de leur mise en œuvre, ainsi que de l'évolution morphologique générale des monuments (l'érosion étant responsable de l'abaissement des hauteurs initiales, encore à déterminer, et de l'adoucissement de la pente des versants). Les traces de trois tranchées creusées à travers les tertres ont également été identifiées ; elles sont vraisemblablement en rapport avec l'activité d'E. del Marmol.

Le taux d'érosion expliquerait que seuls deux vestiges ont été mis au jour aux abords du tumulus isolé : ils correspondent à la fondation empierrée d'un enclos délimitant l'aire funéraire autour du tumulus et à une tombe à incinération.

La fondation de l'enclos n'est préservée que sur deux flancs du tumulus, et ce de manière très lacunaire. Large de 60 cm, elle est constituée d'éclats de grès. Cette délimitation dont la reconstitution du tracé évoque un plan carré de 29 m de côté renforce la monumentalité des lieux et la sacralisation de l'aire funéraire séparée du monde des vivants.

Quant à la sépulture à incinération, elle a été installée entre le bord intérieur de l'enclos et la base du tumulus. Son mobilier contenait six poteries disposées côte à côte et les fragments d'une spatule à onguent ou d'une épingle à cheveux en alliage de cuivre, indicateur possible d'une sépulture féminine. Les restes incinérés du défunt, peut-être renfermés dans une enveloppe organique disparue, étaient rassemblés en amas sur le fond de la fosse. Ce type de dépôt incinéré est dominant en Hesbaye durant le Haut-Empire. En effet, les tombes avec conservation des ossements dans des urnes sont minoritaires dans cette région du centre de la Cité des Tongres.

La vaisselle funéraire date la sépulture à la fin du Haut-Empire, probablement dans la première moitié du 3^e siècle de notre ère. Elle révèle une association de vases de cuisson (pot à cuire et bouilloire) avec des formes utilisées pour le service (cruche) et la consommation (gobelets, coupe) de la boisson. Ces offrandes évoquent le banquet célébré lors des funérailles mais aussi les repas qui seront pris à date fixe, à proximité de la tombe, lors des fêtes commémoratives. À l'exception d'une petite coupe en sigillée originaire d'Argonne, les récipients sont issus des ateliers de l'agglomération secondaire de Tirlumont, distante d'à peine 25 km.

La fouille a également voulu remplir une mission de médiation vis-à-vis des écoles primaires locales, avec le soutien de l'Administration communale et la collaboration du corps enseignant. Près de 200 élèves ont ainsi pu visiter la fouille en recevant une initiation à la vie rurale gallo-romaine et en étant sensibilisés à l'importance historique et patrimoniale du site. En conclusion, l'intervention archéologique menée en 2018 s'est fondée sur un équilibre entre une approche la moins destructive possible des monuments et la récolte de nouvelles données. Malgré le fort taux d'érosion et de multiples altérations qui ont affecté les lieux, la démarche a permis d'engranger de nombreux résultats archéologiques et pédologiques essentiels à la compréhension du site, depuis sa conception jusqu'à son évolution. La mise au jour d'un enclos atteste que l'occupation ne se résume pas aux tertres - la pointe de l'iceberg en quelque sorte - mais qu'elle comprenait des dispositifs périphériques qui conféraient une plus grande ampleur au complexe funéraire. Le décalage chronologique d'une à trois générations entre le défunt enterré vers 150 sous le tumulus septentrional et l'individu du 3^e siècle souligne que ces monuments ont gardé leur vocation durant de nombreuses décennies, au minimum jusqu'à la fin du Haut-Empire.

La connaissance approfondie du site des trois tumuli nécessite un élargissement du zoom de son interprétation au sein du terroir. La compréhension de son implantation et du rôle symbolique qu'il tenait implique en effet une mise en évidence de ses liens avec les autres aménagements gallo-romains dispersés dans le paysage, en particulier les voiries principales dont la chaussée Brunehaut à 4,5 km au nord, les chemins secondaires, le découpage du parcellaire, les nombreuses villas (Acosse, Hannêche, Meeffe...) et les autres tumuli (Ambresin, Branchon, Merdorp...).

Bibliographie

del Marmol E., 1855-1856. Découvertes d'antiquités dans les tumulus de Séron, *Annales de la Société archéologique de Namur*, IV, p. 13-27.

Massart C., 2015. *Les Tumulus gallo-romains de Hesbaye (cité des Tongres). La représentation funéraire des élites*, Publications of the Gallo-Roman Museum of Tongeren (Atuatuca, 6).

Plumier J., 1986. *Tumuli belgo-romains de la Hesbaye occidentale : Séron, Hanret, Bois de Buis, Penteville*, Musée archéologique de Namur (Documents inédits, 2).

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier Mme la Bourgmestre C. Plomteux et P. Raison, agent communal, pour leur disponibilité et leur assistance ; F. Robinet, Premier Attaché à la DGO3 (SPW, Direction de l'Aménagement foncier rural), pour l'accompagnement du dossier de mise en valeur ; S. Husquin pour le reportage journalistique ; l'ensemble des enseignants et des élèves ayant participé aux visites scolaires.